

## COMMISSION JEUNES TRANSVERSE

### Rapport d'activité 2015

#### BILAN qualitatif et quantitatif des actions menées en 2015

La commission gère de façon transverse toutes les actions concernant les publics jeunes et accompagne la mise en œuvre de projets éducatifs et sportifs dans les quatre disciplines parapente, kite, cerf-volant et boomerang. Le programme Educ'en Ciel initié en 2003 est maintenant relayé sur le territoire par un réseau d'acteurs de ces disciplines.

Le brevet d'initiation aéronautique en est l'action phare pour le parapente.

Elle est présidée par Boris Ribreux, professeur EPS élu au Comité directeur fédéral, coordonnée par un DTN adjoint et animée par deux conseillers techniques, Alain Girard pour le cerf-volant et Matthieu Lefeuvre pour le kite et le boomerang.

Un budget de 31 500 € est alloué à la commission Jeunes transverse en 2015, dont 23 500 € pour le volet jeunes et scolaires du second degré et 8 000 € pour le premier degré. Le ministère en charge des sports apporte annuellement 30 000 € à ce budget transverse par la convention d'objectifs.

#### Résumé des activités de la commission pour l'année écoulée :

##### *Actions jeunes fédérales en parapente et kite :*

- **Stages jeunes régionaux** en kite : PIDF, Aquitaine, Bretagne (30 jeunes).
- **Stages nationaux en parapente** : pilotage à Annecy (8), camp d'été Démenciel à Orcières-Merlette (30), détection à Font-Romeu annulé cette année.
- **Projets disciplinaires ou multi-activités** portés par des ligues comme Midi-Pyrénées, Aquitaine, Picardie ou Nord-Pas de Calais, des CDVL comme l'Isère, les Alpes-Maritimes, le Morbihan et la Corrèze, ou des clubs (Planet'Air à Marseille).
- **Rencontres sportives nationales** (championnat de France UNSS et Open Jeunes kite à Lancieux (22) et parapente à Samoëns en juin ; respectivement 45 jeunes).
- **Relations avec l'Éducation nationale** et l'UNSS (convention active jusqu'en 2016).
- **Stages de sensibilisation des enseignants du premier et second degré** en parapente et kite (UNSS), cerf-volant (USEP) et boomerang (UNSS).
- **Suivi des structures sous convention** en collège, lycée et université, (21 en parapente, 20 en kite et 1 en boomerang).
- **Subventions** proportionnelles au nombre de licences délivrées et dotation en ailes de kite de tous les établissements conventionnés et sections sportives.
- **Brevet d'initiation aéronautique** (500 jeunes passent l'épreuve vol libre du BIA ; 20 primes découverte, 5 bourses formation, un stage d'initiation offert au campus aéronautique de St Auban).

### **Actions jeunes fédérales en cerf-volant :**

- **Zones urbaines sensibles (ZUS)**, Educ'en Ciel au service de la citoyenneté, du lien social et des familles : projets conduits en 2015, en Bretagne, en Normandie et en Aquitaine (plus de 300 jeunes et 200 familles touchés).
- **Aide aux manifestations ou événements labellisés Educ'en Ciel** lors de la tournée d'été (plus de 15 journées d'intervention : plus de 1 500 jeunes et des centaines de familles touchés).

## **PERSPECTIVES 2016**

Poursuite du projet fédéral jeunes défini pour l'olympiade.

Déclinaison du plan « Citoyens du sport » avec le soutien du ministère des Sports.

### **Championnats de France UNSS et Open Jeunes 2016 :**

- Parapente dans les Pyrénées-Orientales, dates non fixées ;
- Kite à Lancieux (22) deuxième quinzaine de mai.

## **CONCLUSION**

L'année 2015 a poursuivi et consolidé les actions en kite jeune fédéral et scolaire et confirmé la place du boomerang dans le paysage, sous l'impulsion de Matthieu Lefeuvre, CTN, et de Michel Appriou, élu boomerang au comité directeur.

La 5<sup>e</sup> convention nous liant à l'UNSS, signée en 2013, intègre aujourd'hui quatre de nos disciplines déléguées. Après le parapente, puis le kite et leur championnat UNSS et un Open fédéral Jeunes, le cerf-volant et ses actions plutôt ciblées vers le premier degré et l'éducation à l'air, **le boomerang a pris le chemin de l'école sous l'égide de la FFVL !** Plusieurs supports pédagogiques (comme le pack boomerang) ont été créés, pour appuyer l'entrée des nouvelles disciplines à l'Éducation nationale.

L'option vol libre du brevet d'initiation aéronautique concerne une part croissante des 6 000 candidats annuels au BIA sur le territoire (**environ 500 jeunes**). Si le CD-Rom de préparation fait toujours un « tabac », jusque dans les autres fédérations aéronautiques, les « bourses formation » (200 €) ont marqué le pas cette année. Il est rappelé qu'elles sont acquises à tout jeune titulaire du BIA souhaitant continuer son apprentissage du vol libre en club ou en école, et ce pendant cinq ans. En revanche, les « primes découverte » (30 €) fonctionnent bien, avec 40 demandes honorées en moyenne chaque année.

Côté Educ'en Ciel, les actions sont toujours aussi nombreuses et variées. Elles sont portées aujourd'hui par des structures fédérales, des clubs notamment, mais aussi par des organismes sociaux-éducatifs divers s'adressant à des publics jeunes. Elles visent souvent des publics défavorisés, éloignés des bassins de pratique, ou des élèves du premier degré en milieu rural. La commission Jeunes apporte un soutien technique, matériel et financier à ces actions « cibles » du ministère.

À noter enfin la possibilité de bonifier les **titres UNSS** et l'inscription sur les **listes ministérielles de sportifs de haut niveau** dans le cadre de **l'option facultative EPS du baccalauréat**.

Boris Ribreux  
Président de la commission Jeunes